



Rapport d'activités 2022

Communauté de communes
Le Grand Charolais



www.legrandcharolais.fr

Édito du Président



L'année 2022 s'est présentée comme une renaissance après deux ans de pandémie. Une respiration salubre qui a permis aux services du Grand Charolais de reprendre une activité « normale » et sans contraintes sanitaires pour l'accueil des jeunes enfants (crèches) et des enfants (accueils de loisirs, piscines) ou encore l'organisation d'événements festifs et conviviaux comme le cinéma en plein air (Le Grand Ciné) et le Raid in Charolais.

Tout au long de cette année 2022, les élus se sont penchés sur les priorités fortes pour notre territoire :

- L'habitat avec notre OPAH – Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat qui permet d'accompagner les propriétaires du parc privé dans la rénovation de leurs logements. Sur les trois années de l'opération, de 2022 à fin 2024, les partenaires publics dont Le Grand Charolais, destineront un total de 4,5 millions de subvention pour la rénover des logements du territoire.

- Le projet de territoire : véritable feuille de route pour guider notre institution jusqu'à l'horizon 2030. En concertation avec les conseillers municipaux du Grand Charolais, nous en avons dessiné les grandes lignes avec pour ligne directrice commune : Cap, vers demain !

Malheureusement un terrible orage de grêle est venu ajouter de l'ombre au tableau pourtant réjouissant de l'année 2022. S'abattant sur notre territoire le 21 juin, cet épisode de grêle restera un événement dramatique pour de nombreux habitants, entreprises, agriculteurs et municipalités du Grand Charolais.

Face à cette situation exceptionnelle, j'ai pu constater la formidable entraide et le magnifique élan de solidarité qui s'est propagé aux quatre coins du territoire pour venir en aide aux sinistrés !

Outre l'accompagnement technique aux communes sévèrement touchées par les intempéries, Le Grand Charolais a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 200 000€ pour réparer les bâtiments municipaux endommagés.

Dans les pages ci-après, vous découvrirez le rapport d'activités du Grand Charolais qui présente les réalisations des services du 1er janvier au 31 décembre 2022. Je vous en souhaite une excellente lecture !

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais

Sommaire

6. Nous connaître

- L'identité du territoire
- Le conseil communautaire
 - Le budget
- Identité de marque

13. Aménagement du territoire

- Travaux neufs
- Voirie
- SIG

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

19. Environnement

- Ordures ménagères
- GEMAPI
- SPANC

24. Attractivité, développement et transitions

- Développement Économique
- Développement Agricole
- Conseiller numérique
- Développement Touristique
- Habitat

32. Service à la population

- Accueils de loisirs
- École de musique
- Piscines
- Petite enfance
- Culture
- Transport à la demande
- Aire d'accueil des gens du voyage

L'identité du territoire

Le Grand Charolais a été créé le 1er janvier 2017 suite à la fusion de 3 communautés de communes et l'intégration de la commune nouvelle Le Rousset-Marizy.

La communauté de communes Le Grand Charolais se situe dans l'ouest du département de Saône-et-Loire, et comprend également trois communes du département de l'Allier (Chassenard, Coulanges et Molinet). Elle s'étend entre les vallées de la Bourbince, de l'Arconce et de la Loire, au coeur du Charolais. C'est la première communauté de communes du département.



44
communes

40 194
habitants
au 1^{er} janvier 2022

941 km²
de superficie

43 km
de voie verte

49 km
de véloroute

1 202 km
de balades vertes

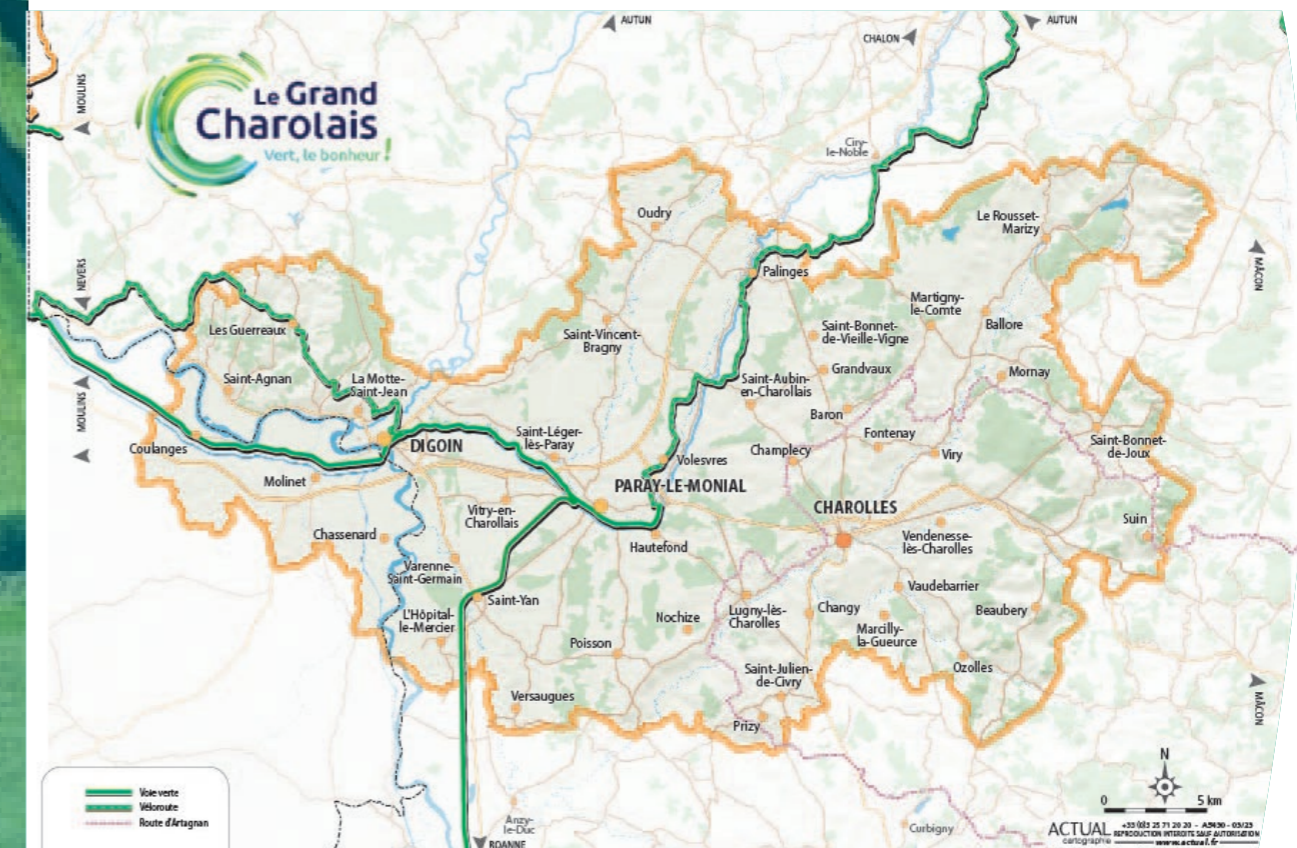
92
circuits de randonnées

75 km
de RCEA

977 km
de routes d'intérêt
communautaire

53 km
de canaux

Nous
connaître



Le conseil communautaire

- 1** Président
- 15** Vice-présidents
- 74** conseillers communautaires titulaires
- 39** conseillers communautaires suppléants

Le conseil communautaire

Il réunit les conseillers de la communauté de communes Le Grand Charolais au moins 4 fois par an. Le conseil prend les décisions importantes pour la vie de la collectivité : vote du budget, fixation des taux de fiscalité, adoption de tarifs, création de postes...

Le conseil des maires

Il se réunit en principe avant chaque conseil communautaire et est composé des maires et membres du Bureau. Le conseil des maires est l'organe d'orientation stratégique de la communauté. Il est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et, dans toute la mesure du possible, de la recherche du plus large consensus.



Le bureau exécutif

Composé du Président, des Vice-présidents, et des Conseillers délégués, il se réunit en général le jeudi au siège pour gérer les affaires courantes de la collectivité et étudier les dossiers.

Les commissions intercommunales

Elles instruisent les affaires qui leur sont soumises et en particulier, les projets de rapports portant sur les affaires qui feront l'objet d'une délibération et intéressant leur domaine de compétence, dans la mesure où ces délibérations viendraient modifier les conditions d'exécution des missions de la communauté de communes. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents ou représentés, sans qu'un quorum soit exigé.

Le projet de territoire - 2022-2030 : Cap, vers demain !

Le projet de territoire, élaboré par les élus municipaux des 44 communes du Grand Charolais, définit les enjeux et priorités en matière d'aménagement du territoire, de services à la population, d'équipements...

3 ambitions au service des habitants !

Véritable feuille de route jusqu'en 2030, il guidera les actions de la collectivité en suivant 3 grandes ambitions :

- 1** - Un territoire de production et de création engagé dans les transitions
- 2** - Un territoire de vie, hospitalier, solidaire et attractif
- 3** - Une collaboration efficace entre les communes et la Communauté de communes au service du territoire et de ses habitants

Le Bureau exécutif au 31 décembre 2021



Gérald GORDAT,
Président du Grand Charolais

- 1^{er} Vice-Président : André ACCARY,** Aménagement du territoire et grandes infrastructures
- 2^{ème} Vice-Président : Magali DUCROISSET,** Finances
- 3^{ème} Vice-Présidente : Elisabeth PONSOT,** Administration, Ressources Humaines et mutualisations
- 4^{ème} Vice-Président : Patrick BOUILLON,** Transitions environnementales, mobilité, PCAET
- 5^{ème} Vice-Président : Jean-Marc NESME,** Santé, accès aux soins hospitaliers et de la ville
- 6^{ème} Vice-Président : Marie-France MAUNY,** développement touristique
- 7^{ème} Vice-Président : Christian LAROCHE,** Voirie et développement rural
- 8^{ème} Vice-Président : Jacky COMTE,** Urbanisme et habitat
- 9^{ème} Vice-Président : Pierre BERTHIER,** Développement économique
- 10^{ème} Vice-Président : David BEME,** Mutations économiques et reconversion industrielle
- 11^{ème} Vice-Président : Gilles PERRETTE,** Environnement (OM/SPANC)
- 12^{ème} Vice-Président : Philippe DUMOUX,** Agriculture et promotion des filières locales
- 13^{ème} Vice-Président : Julien GAGLIARDI,** Communication et valorisation du territoire
- 14^{ème} Vice-Président : Bérénice PORTIER,** Culture et école de musique intercommunale
- 15^{ème} Vice-Président : Catherine CLERGUE,** Petite enfance, jeunesse et sport

Les autres membres du bureau

- Daniel MELIN,** Planification urbaine, cohérence et cohésion interdépartementales
- Patrick PAGES,** membre du bureau délégué à l'accès aux services publics
- Nicolas LORTON,** membre du bureau délégué au développement des centres-bourgs et communes rurales
- Daniel BERAUD,** membre du bureau délégué à la GEMAPI
- Fabien GENET,** membre du bureau

Les différentes commissions

- 5 commissions thématiques et un groupe de travail santé**
- 1 commission locale d'évaluation des charges transférées**
- 1 comité technique et 1 comité hygiène sécurité des conditions de travail**
- 1 commission d'appel d'offres**
- 1 commission intercommunale des impôts directs**



Le budget

Le budget principal du Grand Charolais s'élève à 29 millions d'euros, dont près de 4 millions d'euros dédiés aux dépenses d'équipement. Les budgets supplémentaires 2022 du Grand Charolais ont été adoptés par le conseil communautaire le 11 avril 2022.

Le budget est composé d'un budget principal et de 8 budgets annexes.

Dette

Au 31 décembre 2022 l'encours de la dette s'élève à **9 020 010,56 €**.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget principal	28 769 363,00 €	9 284 768,00 €	38 054 131,00 €
Déchets ménagers	5 842 461,00 €	833 232,00 €	6 675 693,00 €
Spanc	402 661,00 €	41 960,00 €	444 621,00 €
GEMAPI	205 000,00 €	48 000,00 €	253 000,00 €
Office de tourisme intercommunal	270 655,00 €	- €	270 655,00 €
Port de plaisance	149 450,00 €		149 450,00 €
Maison de santé de l'Arconce	73 730,00 €	46 607,00 €	120 337,00 €
Zac des Mûriers	157 600,00 €	114 950,82 €	272 550,82 €
Ligerval	4 067 041,65 €	3 875 103,53 €	7 942 145,18 €
TOTAL DES BUDGETS	39 937 961,65 €	14 304 472,56 €	54 242 434,21 €

Attributions de compensation

Versées aux communes en 2022 : **10 789 693 €**.

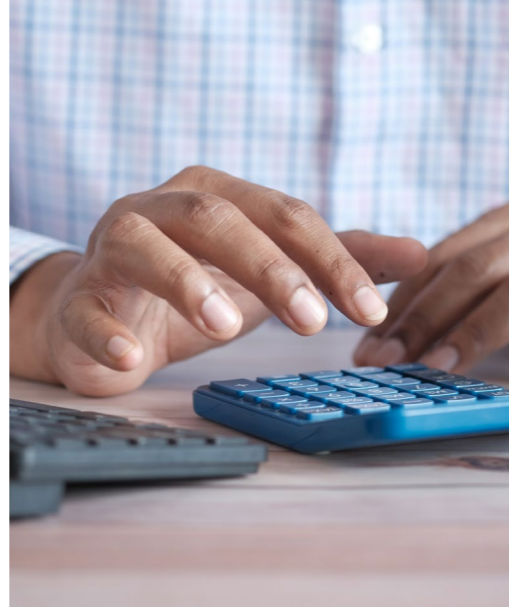
Subventions aux associations

32 subventions attribuées pour un montant total de **102 260 €**.

FAIR (fonds d'aide à l'investissement rural)

Le Grand Charolais soutient les investissements des communes de moins de 3000 habitants par le dispositif du fonds d'aide à l'investissement rural. En 2022, un total de 182 000 € ont ainsi été attribués pour 31 projets portés par les municipalités.

À cela s'ajoute l'aide exceptionnelle de 200 000 € (votée en 2 fois - 2022 et 2023) pour soutenir, en urgence, les communes suite au violent orage de grêle du 21 juin 2022.



Les métiers au Grand Charolais

Au 31 décembre 2022, Le Grand Charolais compte 143 agents dont : 95 titulaires 25 emplois permanents et 23 emplois non permanents.

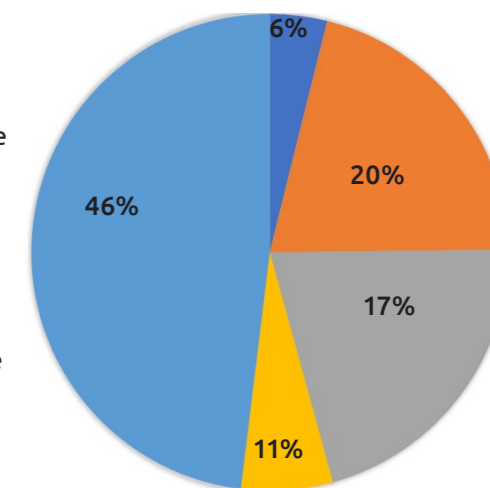
Environ 90 saisonniers sont recrutés en période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants :

- Office de tourisme,
- Accueils de loisirs,
- Centres nautiques,
- Port de plaisance.

En 2022, les dépenses de personnel s'élevaient à **5 368 487 €**.

Les services du Grand Charolais sont répartis en 4 directions placées sous l'autorité de la Direction générale :

- Direction générale (DGS, service assemblées/juridique et service communication)
- Ressources et administration (ressources humaines, finances, commande publique, accueil, informatique téléphonie, service commun, portage de repas)
- Aménagement du territoire (travaux neufs, infrastructures et équipements, voirie et réseaux divers, SIG, environnement et SPANC).
- Attractivité, développement et transitions (développement économique et agricole, tourisme, urbanisme et habitat, santé et mobilité).
- Enfance, jeunesse, culture et sport (petite enfance, accueils de loisirs, école de musique, piscine, culture (tournée tréteaux), animations sportives).



Répartition des agents par catégorie :

CAT.A	CAT.B	CAT.C
18 agents 13%	40 agents 28%	85 agents 59%

14 offres d'emplois publiées
100 candidatures reçues
140 autres candidatures spontanées

42% d'hommes
58% de femmes

Prestation sociale CNAS

212€ par agent, soit un budget 2021 de **26 864 €**

Mouvements de fonctionnaires (mutation) 2022 :

8 départs
3 arrivées
2 départs en retraite

Les taux des 4 taxes n'ont pas connu d'évolution en 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,80%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,70%
- Cotisation foncière des entreprises : 26,15% (lissage sur 12 ans).

Principales subventions d'investissement obtenues

- REQUALIFICATION AIRE DE GRAND PASSAGE ET AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A PARAY LE MONIAL : 180 000€ (Département 71) et 300 000 € (État)
- VOIRIE - RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE : 21 600 € (Département 71)
- VOIRIE - DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE MACON (Digoin) : 18 900 € (Département 71)

Identité de marque

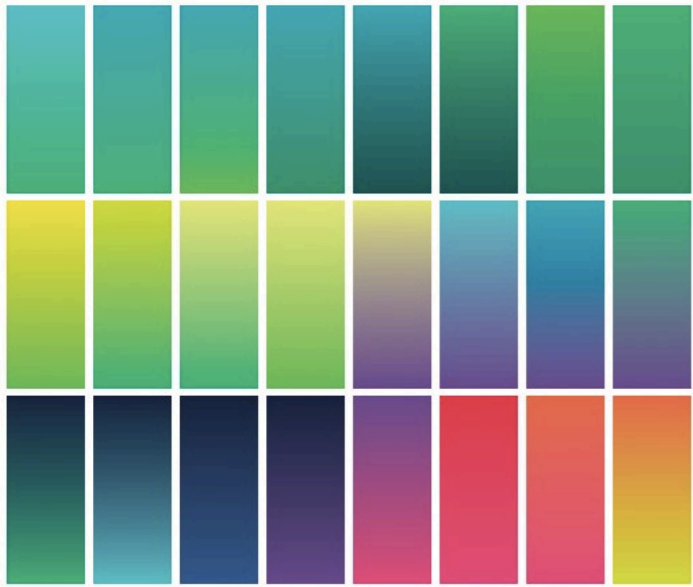
Une nouvelle identité visuelle pour Le Grand Charolais

Créé au 1er janvier 2017, Le Grand Charolais est né de la fusion de 3 territoires. La mise en place d'une identité visuelle forte et reconnue ne figurait pas au nombre des objectifs des premiers exercices. Un logotype avait été créé en 2018 sans charte graphique associée.

En 2022, dans un contexte de quête d'attractivité et de reconnaissance, Le Grand Charolais fait le choix d'adopter une nouvelle charte graphique. La Communauté de communes affirme ainsi son ambition de rationaliser l'ensemble de sa communication et de tendre vers une utilisation transversale et simplifiée de l'identité visuelle sur l'ensemble des formats.

Vert, le bonheur !

Le slogan « Vert, le bonheur ! » utilisé depuis 2018 a été conservé. Il met l'accent sur la qualité de vie du Grand Charolais : sa culture du bien vivre ensemble, son environnement bienveillant, sa qualité de vie, son dynamisme et son attractivité.



L'univers chromatique se veut audacieux et lumineux !



Aménagement du territoire

Travaux neufs

Anticipant la création de la future voie verte qui permettra à termes de relier la Saône à la Loire en passant par Charolles, Le Grand Charolais a pris la décision forte, en partenariat avec la commune de Charolles, de développer les déplacements doux à proximité de ce futur axe touristique.

Des travaux ont été entrepris à l'automne 2022 pour créer une nouvelle portion de voie douce entre la zone d'activité du Charolais (proche de l'échangeur de la RCEA) et le centre-ville de Charolles en passant par le lieu-dit La Garaudaine.



Travaux de création d'un cheminement doux à Charolles.

1,5 km de voie douce

Ce nouvel axe prévu exclusivement pour les vélos, les piétons, y compris à mobilité réduite, les trottinettes ou encore les rollers, emprunte dans sa partie « haut de vallée » des chemins ruraux et se raccorde à l'ancienne voie ferrée (future voie verte par le Département), pour continuer vers le centre-ville de la cité du Téméraire. L'ensemble représente un itinéraire d'environ 1,5 km.

60 % de subvention

Le montant de l'opération est de 308 907€ HT, un budget conséquent que Le Grand Charolais a pu réunir en mobilisant environ 60 % de subventions de l'État et du Département de Saône-et-Loire.

La bonne réalisation du projet revient à l'entreprise THIVENT à La Chapelle sous-Dun, attributaire du marché de travaux, l'entreprise INGEPRO à Vendennes-lès-Charolles pour la maîtrise d'oeuvre et l'entreprise ALVES TERRIER à Vendennes-lès-Charolles pour les aménagements paysagers.



Maison du bateau à Digoïn

Reconstruire après la grêle

L'orage de grêle du 21 juin 2022 a causé des dégâts considérables sur notre territoire. Les équipements du Grand Charolais n'ont pas été épargnés et le bâtiment situé au port intercommunal à Digoïn, « La maison du bateau », a vu sa toiture détruite par l'impact des grêlons. Si dans un premier temps, la toiture a pu être recouverte de bâches, des travaux plus lourds et plus onéreux devront être menés dans les mois à venir afin d'assurer l'étanchéité de la toiture sur le long terme.

Voirie

La voirie représente le second budget de l'intercommunalité (après les déchets). C'est une compétence qui permet au Grand Charolais d'investir chaque année sur les 44 communes. Elle est gérée avec la collaboration étroite des communes et certaines prestations (fossés, fauchage, déneigement...) sont mutualisées avec elles en fonction de leurs souhaits.

Voirie

Une dépense de 1 479 693,86 € TTC en 2022 a été consacrée à la réfection des chaussées, des fossés, du fauchage, du déneigement et des ouvrages d'art.

Depuis le début de l'année 2022, c'est une superficie de 170 500 m² d'enduit superficiels et une quantité de 5 500 tonnes d'enrobé à chaud qui ont été mises en oeuvre sur les 977 km de routes d'intérêt communautaire. Ces travaux, coordonnés par le service voirie du Grand Charolais ont

été réalisés par des entreprises locales de travaux publics.

Ouvrages d'art

Le Grand Charolais est particulièrement attentif au suivi des ouvrages d'art (pont, tunnel...).

Il s'agit de constructions importantes permettant de supporter une route pour franchir des obstacles (ponts, tunnels...), ils représentent un véritable enjeu de mobilité.

Le financement des travaux est pris en charge par Le Grand

Charolais, les éventuels financeurs publics (Agence de l'eau Loire Bretagne, Départements de Saône-et-Loire et de l'Allier, etc.) et une participation est demandée à la commune concernée par les travaux.

En 2022, les dépenses du Grand Charolais liées aux ouvrages d'art s'élevaient à 307 540, 86 € TTC.

162 ponts
+ 19 murs de soutènement
= 181 ouvrages d'art



Saint-Agnan, lieu-dit « Les Juliens », 1 974 m² d'enrobé à chaud
 Coût : 18 654 € HT.



Mur de soutènement au bourg de Baron : travaux de reconstruction ont eu lieu en février.
 Coût : 22 036 € HT.

En chiffres

2,1 millions d'€ de budget voirie

977 km de voirie intercommunale

162 chantiers de voiries en 2022

Projet pédagogique : pont de la Vallière à Grandvaux

Dans le cadre des travaux du pont de la Vallière situé sur la commune de Grandvaux, Le Grand Charolais a mis en place un projet pédagogique avec l'école primaire de Saint-Aubin-en-Charollais afin de partager, avec les plus jeunes, le processus de réalisation d'un ouvrage d'art et les enjeux écologiques qui en découlent.



Pêche de sauvetage dans le cours d'eau de la Vallière réalisée avant les travaux par la fédération départementale de pêche de Saône-et-Loire.



Pose des ponts-cadres

C'est ainsi que l'école de Saint-Aubin-en-Charollais a été associée aux trois temps forts du projet :

10 MAI : pêche de sauvetage dans le cours d'eau de la Vallière (affluent de la Bourbince) dans le cadre de la mise en place de la continuité écologique et environnementale du cours d'eau. La Fédération départementale de pêche de Saône-et-Loire est intervenue.

17 MAI : visite du chantier à l'occasion de la pose des ponts-cadres avec une grue télescopique.

20 JUIN : visite du chantier à la fin des travaux.

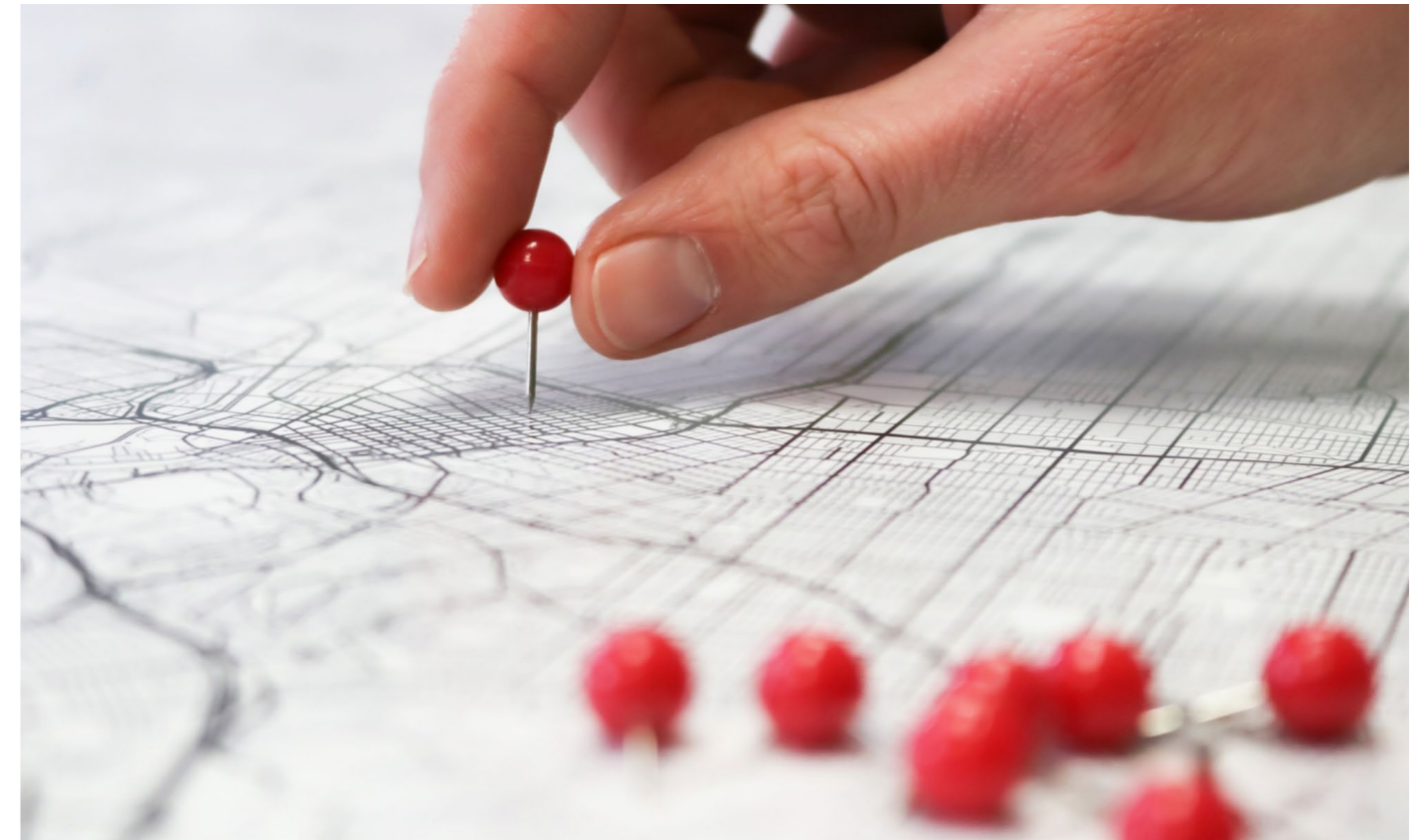
Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département de Saône-et-Loire.

Coût : 58 126 € HT



Visite de fin de chantier

Système d'information géographique (SIG)



Les enjeux du service SIG

- Définir une doctrine SIG avec la mise en oeuvre d'applicatifs métiers sur mesure ;
- Finir de déployer le SIG sur tout le territoire communautaire ;
- Mise en oeuvre de l'applicatif métier cimetière ;
- Achever l'adressage avec la certification Bal (base adresse local) pour toutes les secrétaires de mairie du territoire ;
- Développement des intégrations réseaux ;
- Intégration des PLUI dans le cadre de la mutualisation du SIG

avec le Pôle d'Equilibre Teritorial et Rural du Charolais Brionnais ;

- Formation et utilisation de QGIS dans les services internes afin que chacun puisse proposer des données à déployer sur le SIG.

L'accompagnement des communes pour l'adressage

Le service SIG, propose des formations consacrées à l'accompagnement des collectivités pour l'appropriation du sujet Adresse. Ceci dans le but de récupérer les bases de données et de les certifier.

Ces formations portent sur:

- comment créer, améliorer, certifier, enrichir l'adresse
 - sur l'acquisition et l'ouverture de l'outil d'adressage en full web.
- Ces formations se dérouleront sur place à titre individuel.

Chiffres clés

En 2022 :

- 24 communes ont suivi la formation individuelle à la BAL « Mes Bases Adresse Locales ».
- 8 communes ont poursuivi l'installation et la formation de Intragéo - logiciel de cartographie intelligent.

Urbanisme

Près de 3 ans après la décision initiale du conseil communautaire, le projet majeur qu'est le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) poursuit son processus dans l'objectif d'aboutir à l'adoption de ce document unique à l'horizon 2025.

Cette démarche au long cours vise à doter le Grand Charolais et ses 44 communes d'une stratégie d'aménagement du territoire sur 12 ans.

L'année 2022 a été marquée par l'achèvement de la réalisation de l'ensemble du diagnostic du PLUi, notamment sur les thématiques suivantes : paysage, patrimoine, environnement, habitat, démographie, foncier, fonctionnement urbain, équipements, économie, commerce, tourisme, mobilités, eau, assainissement ...

Le diagnostic est constitué de 9 cahiers principaux. Débuté en 2021, ce diagnostic a été établi de manière concertée avec les partenaires et de manière collaborative avec l'ensemble des communes. Ce sont notamment déroulés sur cette phase en 2022 :

- 4 ateliers thématiques en présence du comité de suivi et des partenaires,
- 2 Bureaux communautaires,
- 3 Conseils des Maires.

L'année 2022 a vu aussi débuter l'élaboration du

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avec notamment l'organisation des temps de travail suivants :

- 44 entretiens individuels avec les communes,
- 4 ateliers thématiques en présence du comité de suivi et des partenaires,

Le PLUi devrait être approuvé en 2025.

L'ensemble des documents contribuant à l'élaboration du PLUI sont à retrouver sur : legrandcharolais.fr/plui-.html

Pourquoi élaborer un PLUI ?

Nous vivons sur l'ensemble du territoire : nous habitons dans une commune, travaillons dans une autre, pratiquons des loisirs sur une troisième et nous nous déplaçons entre tous ces points.... La communauté de communes est un territoire de vie aux usages multiples, il est donc nécessaire, d'anticiper les besoins, d'organiser le développement dans une cohérence globale qui permet de préserver le cadre de vie, et d'accompagner mobilités.



Environnement

Ordures ménagères



Équipements

5 déchetteries (gestion externalisée)

1 plateforme Déchets Verts

712 points de regroupement

Les collectes en chiffres

La collecte des ordures ménagères résiduelles

(40 194 habitants desservis) :
- 7 742,40 tonnes collectées
soit 192,62 kg/habitant desservi

La collecte sélective des emballages ménagers :

- 3 346,84 tonnes collectées soit 83,26 kg/habitant
C'est 85,41 tonnes de moins par rapport en 2021.

La collecte sélective des déchets verts

(7 741 habitants desservis - uniquement la commune de Digoin) :
- 139,05 tonnes collectées
soit 17,96 kg/habitant desservi

La collecte en déchèteries

(40 194 habitants desservis) :
- 13 534 tonnes collectées (y compris gravats)

= 180 602 passages en déchèteries en 2022 soit 4,5 passages/hab/an dont 445 passages de professionnels facturés (au-delà d'1 m3).

Gestion de la facturation

18 616 foyers facturés édités

654 réclamations traitées (erreurs destinataires, erreurs nombre de personnes, logements vacants, explications nouvelle facturation...) **soit 3,5 %**.

Pour mémoire, en 2020 le taux de réclamations traitées était **de 10%**.

La redevance sur les déchets ménagers finance :

43 % Collecte des déchets : 2 100 000 €

29 % Déchetteries : 1 500 000 €

28 % Traitement des déchets : 1 455 000 €

Ordures ménagères

Réalisations en 2022

Etude technico-économique de la gestion des déchets

Réalisée par les services et un bureau d'études

- Réalisation d'un diagnostic sur la situation budgétaire du service et les perspectives à court, moyen et long terme ;
 - Analyse du modèle économique de la compétence déchets ;
 - Présentation des leviers disponibles ;
 - Elaboration de scénarios sur l'augmentation de la REOM
- Prospective sur la mise en place de la Redevance Incitative
- Etude sur l'élaboration d'un plan d'actions déclinées par des fiches actions.

Tous au compost !

400 kits compost vendus au prix préférentiel de 20 € (du 1er juin au 31 décembre 2022)

30 kits poulailler vendus au prix préférentiel de 75 € (du 1er juin au 31 décembre 2022)

10 placettes de compostage partagée mise en place en pied d'immeubles, salles des fêtes, cantines scolaires, etc. Implantation des composteurs, réunions d'information avec les usagers concernés, distribution des bioeaux.



Mai 2022 : Lancement de l'opération de vente des kits compost à prix préférentiel.

300 bacs roulants achetés
colonnes aériennes d'apport volontaire achetées d'occasion au SIVOM du Louhannais.

Intervention en milieu scolaire

Une quarantaine d'ateliers ont été organisés dans les écoles sur les thèmes de la ressource en eau, la réduction des déchets, le tri sélectif, la visite de déchetterie...

Digitalisation du service

- Améliorer le process de facturation : pièce-jointe avec l'avis des sommes à payer (ASAP) afin de communiquer avec les usagers.
- Développer l'application WebUsager afin de permettre aux usagers d'obtenir des informations sur leur facturation, de remplir des bons de commandes (bacs, composteurs, etc.).

Broyage des déchets végétaux - Mise en place de la filière agricole

A la recherche de solutions en cohérence avec la politique territoriale en matière de déchets développant la proximité et le partenariat, la collectivité a mis en place une filière de traitement des déchets verts à la ferme, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture 71.

Régulièrement une entreprise spécialisée (Ain Environnement) est chargée du broyage des déchets verts. Le broyat obtenu est distribué à des agriculteurs conventionnés avec la Communauté de Communes pour être utilisé, soit en litière sous les animaux, en complément ou en substitution de la paille, soit en compostage en mélange avec les effluents d'élevage (fumier, lisier).

Bilan total : 4 596 tonnes de broyat de déchets verts livrés chez 19 agriculteurs

Ordures ménagères

Objectif commun : réduire nos déchets !

300 participants aux réunions publiques.

Du 31 mai au 16 juin 2022, Gérald Gordat, président du Grand Charolais, et Gilles Perrette vice-président à l'environnement sont allés à la rencontre des habitants du territoire pour échanger au sujet des ordures ménagères.

Au sommaire : gestion des déchets, évolution de la facturation, actions mises en place par le service environnement du Grand Charolais afin de réduire le poids de la poubelle grise...

300 participants ont répondu présents à ces 5 réunions publiques organisées à Charolles, Digoïn, Palinges, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux.



Réunion publique à Charolles

GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018.

La GEMAPI est constituée d'un bloc de missions définies au 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement :

1°) Aménagement d'un bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique,

2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,

5°) La défense contre les inondations et contre la mer,

8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le territoire intercommunal du Grand Charolais est très vaste. Il recoupe 4 bassins versants principaux qui présentent chacun des caractéristiques et des enjeux singuliers.

Les 4 bassins versants sont les suivants :

- Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince (SMI2B)
- Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de l'Arconce et de des Affluents (SMAAA)
- Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme (SMBVAS)
- Etablissement Public Territorial du Bassin Loire (EPTB Loire)

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec l'EPTB Loire en avril 2021 pour une aide sur la gestion des digues.

Cette compétence est financée par la taxe GEMAPI.

90 882 €

Total des cotisations aux syndicats.

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est une compétence exercée par Le Grand Charolais depuis le 1er janvier 2017.

Le SPANC a pour rôle de contrôler toutes les installations d'assainissement non collectif qu'elles soient neuves ou existantes, soit près de 7000 installations sur le territoire.

Le Grand Charolais possède également la compétence facultative « entretien des installations d'assainissement non collectif ». Pour assurer cette compétence, un marché a été conclu avec un prestataire de service.

162 900 € Redevance assainissement non collectif

7236 factures en 2022 dont 6885 à 20€.

Vidanges de fosses

260 interventions ont été réalisées sur le secteur du Grand Charolais, par le prestataire BV Vidange, dans le cadre de tarifs négociés pour les usagers.

Subvention

L'Agence de l'eau participe à hauteur de 30% (plafonné) pour la réhabilitation d'installation (sous certains critères techniques et administratifs). L'aide maximum ne peut dépasser 2 550 €.

En chiffres

128 demandes d'autorisations d'installations neuves

127 contrôles de bonne exécution des travaux

771 visites des installations existantes



Développement économique

Compétence obligatoire du Grand Charolais, le développement économique a pour mission de mettre en avant les atouts du territoire auprès des entreprises et commerces souhaitant s'installer en Grand Charolais.



Pôle d'activités de Champ Bossu, Paray-le-Monial.

Commercialisation Zone d'Activité Économique

Afin d'attirer des entreprises extérieures au territoire, le service développement économique a participé à 1 salon des professionnels de l'immobilier d'entreprise :

- En partenariat avec l'Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté : **le SIMI, salon de l'immobilier d'entreprise à Paris** les 6, 7 et 8 décembre 2022

Les autres ayant été annulés en raison de la crise sanitaire.

Ventes de parcelles, compromis et contacts en cours sur les ZAE communautaires :

Extension des Charmes à Paray le Monial :

- Compromis de vente d'un terrain d'environ 1 480 m² pour l'implantation d'une station de lavage pour véhicules légers

Pré des Angles à Paray-le-Monial :

- Vente d'un terrain de 1 621 m² à la clinique vétérinaire Les Pattes dans l'Eau pour 56 735 € HT

Ligerval à Digoin :

- Vente d'un terrain de 5 957 m² à l'entreprise Meret-Martin, commerce d'articles d'aménagement de la maison, pour 155 000 € HT

Pôle d'activités du Charolais à Vendennes lès-Charolles :

- Vente de 12 549 m² de terres agricoles hors périmètre de la ZAC à M. Terrier pour 3 765 € HT

Barberèche à Vitry-en-Charollais :

- Vente d'un terrain de 1 200 m² à l'entreprise Self-Béton, distribution automatique de béton, pour 21 600 € HT

Ventes de bâtiments participant au maintien d'activités économiques :

Saint-Bonnet-de-Joux

- Vente d'un bâtiment à AB Chauffage Sanitaire, plomberie chauffagiste, pour 22 000 € HT

Vitry-en-Charollais :

- Vente d'un bâtiment à l'entreprise Beccat Décoration, commerce de salons, literie et tapisserie, pour 270 000 € HT

Attractivité, développement et transitions

Développement économique

Aides à l'immobilier des entreprises

Groupe Solif à Digoin

Un investissement immobilier de 209 000 € pour l'acquisition d'un bâtiment pour la création d'un garage social pour lequel une subvention du Grand Charolais de 5 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide régionale de 50 000 € et d'une aide de l'Etat de 54 000 €.

Totaro Armatures à Digoin

Un investissement de 895 300 € pour la construction d'une unité de fabrication d'armatures en acier pour lequel une subvention du Grand Charolais de 5 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide européenne de 262 000 €.

SN Fricaud à Matigny-le-Comte

Un investissement immobilier de 948 972 € pour le remplacement du système de chauffage et des travaux d'isolation des ateliers pour lequel une subvention du Grand Charolais de 5 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide régionale de 100 000 €.

Groupe Théos - Le Cèdre à Paray-le-Monial

Un investissement immobilier de 2 950 000 € pour l'extension et l'aménagement d'un bâtiment pour lequel une subvention du Grand Charolais de 10 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide régionale de 750 000 €.

Camping Au Bon Endroit à Paray-le-Monial

Un investissement immobilier de 821 131 € pour le remplacement de mobil-homes, l'acquisition d'un nouveau portail et l'investissement dans des aménagements de services pour lequel une subvention du Grand Charolais de 1 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide régionale de 155 000 €.

COMEP SICOP à Saint-Agnan

Un investissement immobilier de 2 220 000 € pour l'extension et l'aménagement du bâtiment actuel pour son activité de constructions métalliques pour lequel une subvention du Grand Charolais de 5 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide européenne de 547 000 €.

Bois Durable de Bourgogne à Vendennes-lès-Charolles

Un investissement immobilier de 1 075 000 € pour l'acquisition d'un terrain et l'extension du bâtiment actuel pour son activité de traitement thermique de bois pour lequel une subvention du Grand Charolais de 5 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide régionale de 50 000 € et d'une aide européenne de 160 000 €.

Entreprise Thermofrigo à Vitry-en-Charollais

Un investissement immobilier de 350 000 € pour la construction d'un bâtiment à usage de garage, réparation et centre de test agréé pour le transport frigorifique pour lequel une subvention du Grand Charolais de 5 000 € a été attribuée et permettra l'obtention complémentaire d'une aide régionale de 50 000 €.



Camping Au Bon Endroit, Paray-le-Monial

Développement économique

Les Petits dej' de l'éco

Ces rendez-vous des acteurs de l'économie du territoire étaient organisés :

Le 11 mai 2022

au siège du Grand Charolais à Paray-le-Monial

- A rassemblé une quinzaine de participants.
- En présence du Sous-préfet de Charolles, du Président, des Vice-président en charge du développement économique et d'élus du Grand Charolais.

- L'occasion d'échanger avec les professionnels de l'hôtellerie restauration sur leurs problématiques de recrutement.

- Coanimé avec les services de la Gestion

Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) du Charolais-Brionnais et du Pôle Emploi de Digoin.

Le 8 septembre 2022

à l'antenne de Charolles de la Chambre de Commerce et de l'Industrie

- A rassemblé une quarantaine de participants de tous secteurs confondus

- En présence du Sous-préfet de Charolles, du Président, des Vice-président en charge du



développement économique et d'élus du Grand Charolais.

- L'occasion d'échanger avec les entreprises sur le coût et l'impact actuel de l'énergie.

- Coanimé avec les services de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Petites Villes de Demain

Le dispositif Petites Villes de Demain est un dispositif d'Etat destiné à la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs. 4 communes du Grand Charolais ont été retenues : Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux. L'objectif est de déterminer des périmètres d'actions tant sur le volet habitat, commercial, espaces publics et cadre de vie, que des mobilités.

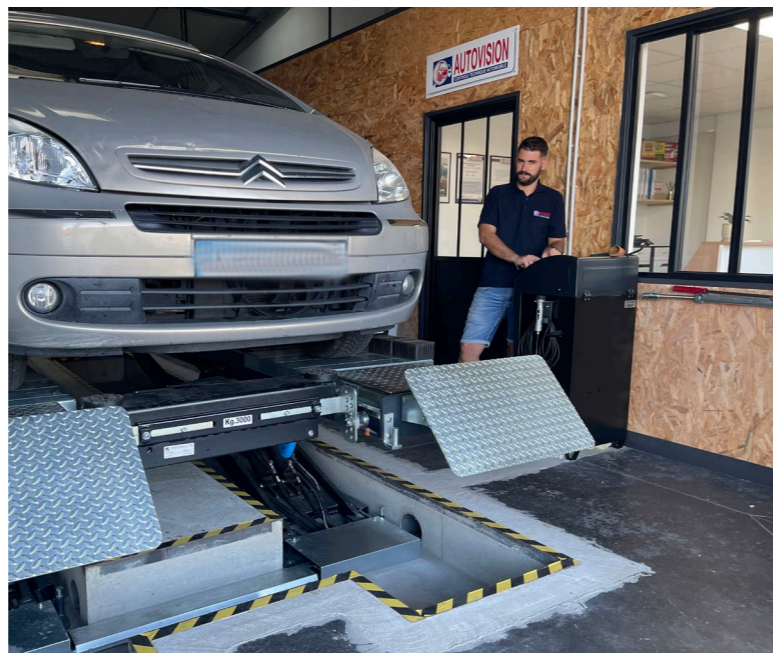
En 2022, une étude diagnostic financée par la Banque des Territoires a été diligentée sur le territoire.

Cette étude « Shop'In », basée sur trois axes d'études : analyse de l'offre commerciale, de l'expérience client et de la gouvernance, initiatives et action publique; a été restituée aux élus des quatre villes.

En réponse à cette étude, plusieurs fiches-actions (lutte contre la vacance commerciale notamment) sont envisagées à l'échelle intercommunale et au sein des 4 villes, constitutives de la convention cadre à signer fin 2023.

Accompagnement des porteurs de projets

Dans le cadre des missions d'accompagnement, d'orientation et de soutien au commerce et artisanat local et de proximité, plusieurs porteurs de projet ont été accompagnés pour une implantation pérenne dans les centres-villes et centres-bourgs (en reprise d'activité et/ou création d'entreprise) :



Contrôle technique Autovision, Charolles

Sur la commune de Baron

- Couvreur-zingueur

Sur la commune de Grandvaux

- Serrurerie-Métallerie

Sur la commune de Saint-Bonnet-de-Joux

- Fleuriste
- Développement : coiffeur-barbier, salon bien-être

Sur la commune de Digoin

- Boutique seconde main (électroménager)
- Bar (thématique sports)

Sur la commune de Hautefond

- Restaurant communal

Sur la commune de Paray-le-Monial

- Food truck
- Société de diagnostics immobilier
- Food truck spécialités réunionnaises
- Société de livraison à domicile (franchise)
- Pizzeria
- Garagiste

Sur la commune de Charolles

- Epicerie ambulante (zone de chalandise 80 km)
- Centre Autovision
- Développement d'activité restaurant
- Boulangerie-pâtisserie
- Société de services, aide à la personne
- Fromager-affineur
- Boucherie-charcuterie

Sur la commune de Saint-Aubin-en-Charollais

- Maçonnerie-charpente

Sur la commune de Saint-Vincent-Bragny

- Locations matériels et engins TP

Sur la commune de Vitry-en-Charollais

- Salle de cross-fit

Développement agricole

La direction attractivité, développement et transitions du Grand Charolais a accueilli, en octobre 2022, une nouvelle chargée de mission dédiée au développement agricole.



Ce service est en charge de tous les sujets qui ont un lien avec l'agriculture. Concrètement, le travail de la collaboratrice consiste à :

- être l'interlocutrice de la collectivité pour les acteurs agricoles et les accompagner dans leur projet de développement et de diversification ;
- assurer une connexion entre les projets agricoles et la politique publique ;
- piloter les actions agricoles dans le cadre du Plan Climat Air Energie et Transitions (PCAET) ;
- fédérer un réseau de producteurs en vente directe et participer à la promotion des productions locales.

Les problématiques agricoles sont nombreuses sur notre territoire rural :

- changement climatique, tension sur la ressource en eau, installation/transmission des exploitations agricoles,
- développement des énergies renouvelables,
- projet UNESCO,
- diversification agricole...

Des groupes de travail ont été initiés pour partager ces multiples enjeux avec la profession agricole et les partenaires du Grand Charolais.

Conseiller numérique

Dans le cadre de France Relance, Le Grand Charolais bénéficie d'une subvention forfaitaire pour le financement de deux postes de conseillères numériques.



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services



Les conseillères numériques sont chargées d'accompagner les usagers en difficulté pour utiliser Internet dans leurs activités quotidiennes (communiquer avec ses proches, prendre en main un équipement informatique, envoyer des mails, s'initier aux bases du traitement de texte, installer des applications utiles sur son smartphone...), et plus généralement mieux connaître le numérique.

L'année 2022 a été rythmée par un 1er semestre dédié à la formation des agents. Sur la deuxième partie de l'année, les conseillères numériques ont effectué des rendez-vous de présentation avec certaines mairies du territoire afin de préparer le planning des interventions pour 2023.

Développement touristique

10 000 personnes renseignées par les équipes de l'office de tourisme Le Grand Charolais (Bureaux de Digoin et Charolles) dont 75 % aux comptoirs d'accueil.

Autres modes de contacts : téléphone, email, web, réseaux sociaux, salons, hors les murs etc...

42% des contacts enregistrés en avril-mai-juin et septembre-octobre et 41 % en juillet août.

Retour de la clientèle étrangère après deux années de pandémie Covid-19.

4800 € de recettes (boutiques et prestations).

144 000 passages sur les voies vertes du territoire (compteurs du Département de Saône-et-Loire placés à Saint-Yan, Vitry-en-Charollais et Bourbon-Lancy).

GUIDES

3 500 exemplaires du guide hébergements

8 000 exemplaires du guide touristique



SALONS

536 contacts (Mahana et Randonneur à LYON, Salon à EVIAN LES BAINS, Salon à COLMAR, Festival du bœuf à Charolles).

ANIMATIONS

210 participants.

Sur l'eau

Port de plaisance, à Digoin :

- Fréquentation : 212 bateaux en escale du 1er avril au 31 octobre (avec 759 jours d'escale soit 3,5 jours d'escale en moyenne),
- 29 bateaux en amarrage annuel et 6 bateaux en hivernage (1er novembre au 31 mars)
- Recette Amarrages bateaux et services (eau, électricité, douche) : 24 480 € TTC

Haltes nautiques :

2 653 € TTC
Total des recettes pour 2022

On en parle !

13 journalistes accueillis dont 8 sur le thème de la vallée de la céramique. Des accueils presse organisés par AiRPur, l'agence communication de Destination Saône-et-Loire.

Réseaux sociaux

2 influenceurs accueillis : @TheBearhouse et @grainesdebaroudeurs

1200 abonnés Instagram

1900 abonnés Facebook



- 3 visites dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire
- 10 mercredis à vélo
- 6 dates dans le cadre des visites de l'industrie (Fdc et Manufacture)
- 2 visites touristiques du territoire accompagnées dans le cadre du Mouton Charollais
- Visites de ville de Charolles
-

Nouveautés

- Visites des ateliers de la Faïencerie Fdc à Charolles
- Test accueil hors-les-murs
- Site web tourisme Le Grand Charolais : www.tourisme.legrandcharolais.fr
- Circuit touristique de la ville de Digoin de 6km.

Habitat



OPAH

Depuis novembre 2021, le Grand Charolais s'est lancé dans un vaste programme de rénovation de l'habitat privé.

Cette opération (OPAH) permet de soutenir financièrement les propriétaires du territoire, bailleurs ou occupants, dans différents types de travaux : économies d'énergie, accessibilité, travaux lourds, lutte contre l'habitat indigne, ravalement de façades.

Selon un barème de ressources, les bénéficiaires de l'OPAH accèdent alors à un panel d'aides publiques, dont celle du Grand Charolais.

Des objectifs ambitieux

En 2021, la Communauté de communes s'est fixé l'objectif ambitieux d'accompagner la réhabilitation de 282 logements sur une période de 3 ans, soit 94 logements par an.

- **Durée** : de nov 2021 à nov 2024
- **394** dossiers notifiés en 2022.

La plupart des dossiers sont payés à l'achèvement des travaux, hors sur 2022, étant en début d'OPAH, la grande majorité des dossiers sont

seulement notifiés.

- 1 307 315,85 € : le Chiffre d'Affaires généré pour l'OPAH par les entreprises intervenantes en 2022.

- 86 225 € : le montant des subventions notifiées par la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour l'année 2022.

- 748 886,46 € : le montant total des subventions prévisionnelles tout partenaires confondus.

- 145 362 € : mandatements réalisés en 2022 concernant le suivi-animation de l'opération.

- 62 437 € : subvention d'ingénierie de l'ANAH relative à la 1ère année d'OPAH (nov-21 / nov-22).

« Logements indignes »

Les habitations caractérisées de « logements indignes » car leur état expose les occupants à des risques manifestes pour leur sécurité physique ou leur santé, sont éligibles à des aides financières pour effectuer les travaux de rénovation.

En 2022 :

- **6 rapports de décentes établis,**
- **8 situations suivies.**

Précisons qu'un volet ravalement de façades est également effectif sur le territoire depuis juin 2022 (lire encadré ci-dessous).

L'OPAH, un outil mis en place en concertation avec les élus grâce à l'organisation de :

- 2 comités techniques,
- 2 comités de logements indignes,
- 1 comité de pilotage

Ravalement de façade

L'aide financière pour le ravalement de façades, est conditionnée à la participation des communes.

Elle est effective depuis le 28 juin 2022 sur les communes de Paray-le-Monial, Charolles, Fontenay, Vendenesse-lès-Charolles et Palinges, et depuis le 14 octobre 2022 pour les communes de Digoin et Saint-Bonnet-de-Joux. Sur l'ensemble de ces communes des périmètres d'intervention ont été établis et sont consultables sur une carte interactive ici : www.legrandcharolais.fr/ravalement-de-facade.html

Accueils de loisirs



SITE DE CHAROLLES

100 enfants différents accueillis les mercredis

223 enfants différents accueillis pendant les périodes de vacances

Nouveauté septembre 2022 : Pour l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires, la structure est désormais ouverte dès 7h45, contre 8h auparavant.

SITE DE VARENNE-SAINT-GERMAIN

145 enfants différents accueillis les mercredis en juillet et août 2022



CAMPS D'ÉTÉ

56 enfants ont participé aux 2 séjours et 2 mini-camps organisés par Le Grand Charolais pendant l'été 2022.

Sur les mois de juillet et août, **38 animateurs saisonniers** ont renforcé l'équipe permanente de **8 agents** pour animer les vacances de plus de **150 enfants** chaque jour !



SITE DE PARAY-LE-MONIAL

163 enfants différents accueillis les mercredis

496 enfants différents accueillis pendant les périodes de vacances

Service
à la
population

École de musique

Depuis le 1er septembre 2022, l'école de musique Le Grand Charolais joue maintenant pleinement sa partition intercommunale puisqu'elle est désormais présente dans 4 communes du territoire. Le site de Digoin rejoint ceux de Charolles, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux. Ce transfert de compétence, à l'initiative de l'association L'Harmonie de Digoin qui assurait l'enseignement musical sur cette commune, a été voté en avril par le conseil communautaire Le Grand Charolais.



Un service pour tous !

450 élèves inscrits de 3 à 78 ans, dont 110 adultes.

25 enseignants proposent 17 instruments et plus de 20 ateliers de pratiques collectives. Le retour d'un enseignement en présentiel total, a permis le plein développement des projets pédagogiques.

250 heures de cours hebdomadaires

30 concerts programmés sur le territoire pour une première véritable saison musicale de l'école intercommunale.

3 journées portes ouvertes en septembre 2022.



Disciplines enseignées

- Jardin musical, éveil musical et parcours découverte
- Cours partagé parent/enfant pour les 3-5 ans
- Formation musicale 1er et 2nd cycle
- Formation musiques actuelles (option scène ou studio)
- Formation instrumentale :
 - BOIS : flûte traversière / clarinette / saxophone
 - CUIVRES : trompette / trombone / cor / tuba
 - CORDES : violon et alto / violoncelle / guitare / guitare électrique
 - CLAVIERS : piano / orgue / accordéon
 - PERCUSSIONS : batterie / percussions classiques

Piscines



Retour aux fréquentations d'avant COVID pour l'été 2022 dans les trois bassins extérieurs gérés par Le Grand Charolais. La fréquentation des piscines, qui reste toutefois très en dessous de celle des années 2010, nécessite de mener une réflexion globale sur les usages et équipements du territoire.

À Charolles : bassin extérieur

9200 entrées
220 entrées animations
1900 scolaires

À Paray-le-Monial

Bassin extérieur (juin à août)

16 048 entrées
413 entrées animations
3517 scolaires
40 957 € de recettes

Bassin intérieur (septembre à mai)

8 651 entrées
5 235 entrées animations
6217 scolaires

À Digoin : bassin extérieur « Le Grand Bain »

7300 entrées



Premier bilan positif pour Le Grand Bain

La piscine éphémère hors sol du Grand Charolais installée place de la Grève à Digoin a été plébiscitée par les baigneurs avec un total de 7300 entrées (tout public) en seulement sept semaines d'ouverture (du 2 juillet au 21 août).

Cela représente une hausse de fréquentation comparé aux chiffres de l'été 2019 à l'ancien stade nautique (fermé pour vétusté)

Petite enfance

Le service évolue pour plus de simplicité ! Le RAM (Relais Assistants Maternels) devient le RPE (Relais Petite Enfance) : le guichet unique pour tous les parents du secteur Charolles, Palinges, Saint-Bonnet-de-Joux et Saint-Julien-de-Civry, à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Le RPE est désormais l'interlocuteur unique des parents et les oriente, en fonction de leurs besoins, vers l'accueil individuel (assistante maternelle, service de garde à domicile...) ou l'accueil collectif (multi-accueil, microcrèche...).

En plus de ce service essentiel aux usagers, le RPE répond également à de nombreuses autres missions liées à la petite enfance :

- pour les familles : aide administrative et législative (liste assistants maternels, contrat...) et lieu d'écoute et de partage.
- pour les professionnels : information et formation.
- pour les enfants : animation d'atelier d'éveil à destination des enfants de 0 à 6 ans sur 4 lieux (Charolles, Palinges, Saint-Bonnet-de-Joux et Saint-Julien-de-Civry).



4 structures petite enfance sur le territoire :

- Multi-accueil Les P'tits téméraires à Charolles
- Micro-crèche Les Lucioles à Saint-Julien-de-Civry
- Micro-crèche Les P'tits Loups à Saint-Bonnet-de-Joux
- Micro-crèche Les Lutins à Palinges

16 agents

40 places



Ludothèque

550 enfants ont fréquenté la ludothèque à Charolles en 2022 (525 en 2021)

1045 jeux empruntés dans l'année (1077 en 2021)

48 abonnements (contre 54 en 2021)

4 classes maternelles accueillies en 2022 et 3 fois le multi-accueil de Charolles.

Bourse aux jouets

6^{ème} édition

86 dossiers vendus

760 articles vendus (624 en 2021)

Le Grand Ciné

Première édition en 2022

7 séances de cinéma gratuites dans 7 communes différentes du territoire.

Un événement fédérateur :

- Faciliter l'accès au cinéma en milieu rural
- Développer le lien social sur le territoire
- Proposer une offre cinématographique diversifiée

985 spectateurs :

Le Rousset-Marizy : 250

Saint-Léger-lès-Paray : 120

Prizy / Saint-Julien-de-Civry : 85

Digoin : 330

Saint-Yan : 40

Chassenard : 40

Martigny-le-Comte : 120



Transport à la demande (TAD)

Réservé aux personnes de plus de 70 ans et pour les déplacements médicaux, le TAD compte en 2022 :

148 bénéficiaires supplémentaires.

948 utilisateurs du service depuis 2018

Aire d'accueil des gens du voyage

Digoin

1 aire d'accueil / 16 places / Surface : 2 900m²
Accueil : 148 personnes accueillies, dont 47 familles
Mode de gestion : déléguée

Paray-le-Monial

1 aire de grand passage fermée avant réhabilitation.



www.legrandcharolais.fr

